

Enseignant·es du 1^{er} degré
MODÈLE DE
DÉCLARATION
INDIVIDUELLE
D'INTENTION DE GRÈVE

✉ contact@sudeducation93.org

🖱️ <https://sudeducation93.org>**Année 2024-2025 – période 3, à recopier ou découper et à envoyer à l'IEN de la circonscription au plus tard le 10 avril 2025****Déclaration individuelle d'intention de participer à une grève**

NOM :

Prénom :

Poste :

À l'attention de Madame/Monsieur l'Inspecteur·trice d'Académie, DASEN de Seine-Saint-Denis
s/c de Madame/Monsieur l'IEN de la circonscription de

Madame·Monsieur,

La loi instituant un service minimum d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale – le droit de grève – reconnue à toutes les salarié·es dans la Constitution. Les organisations syndicales dans leur majorité en demandent d'ailleurs l'abrogation. Cette loi impose « à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer ».

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer aux mouvements de grève suivants : 28, 29 avril 2025, 2, 5, 6, 9, 12, 13, 15, 16, 19, 20, 22, 23, 26, 27 mai 2025, 2, 3, 5, 6, 10, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 26, 27, 30 juin 2025, 1^{er}, 3, 4 juillet 2025.

Conformément à l'article L.133-5 du Code de l'éducation, je vous rappelle que cette déclaration d'intention est « *couverte par le secret professionnel* » et ne peut être « *utilisée que pour l'organisation, durant la grève, du service mentionné à l'article L. 133-4* ». Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement de grève.

Veuillez croire, Madame/Monsieur l'Inspectrice·teur d'Académie, à mon profond attachement au service public d'éducation.

Fait à le

Signature :